



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
MRC DES JARDINS DE NAPIERVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2015

AVIS public est par la présente donné que lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, le conseil municipal a adopté, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une modification afin que la séance du mois d'avril débute au jour et à l'heure qu'il a précisé plutôt que conformément au calendrier des séances ordinaires.

La séance du mois d'avril se tiendra le :

13 avril 2015 à 19 h 00

Au bureau municipal situé au 300, St-Patrice à Sherrington.

Donné à Saint-Patrice-de-Sherrington, ce 4^e jour du mois de mars 2015.

M^e Raffaëlle Di Stasio
Directrice générale et Secr.-très.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON
MRC DES JARDINS DE NAPIERVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2015

Je, Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, certifie par la présente sous mon serment d’office, que j’ai affiché copies de l’avis public aux endroits désignés.

En foi de quoi, je donne ce présent certificat, ce _____^e jour du mois de _____ 2015.

M^e Raffaella Di Stasio
Directrice générale et Secr.-très.